Image not found or type unknown

Dette bancaire, dossier de surendettement

Par **mlf**, le **30/01/2014** à **14:33**

[fluo]bonjour[/fluo]
J'ai besoin d'aide,
En 2010 j'ai déposé un dossier de surendettement qui a été accepté par la commission. Deux de mes creanciers (les autres ne se sont pas présentés dont LCL) ont saisie le tribunal pour annuler la decision de la commission.
Le jugement a casé le résultat de la commision. Depuis 2010 je me suis arrangée avec les deux creanciers et je rembourse tous les mois.
Depuis vendredi 24 janviers 2014, j'ai un huissier qui me telephone tous les jours pour me dire qu'il va me saisir mes meubles et il a même envoyer un fax à mon employeur.
Je ne comprend pas je n'ai reçu aucun courrier de LCL et aucun jugement m'a été signifié que dois je faire ?
Je suis vie chez mon compagnon avec mes enfants, j'ai peur
[fluo]merci de vos réponses.[/fluo]

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés